

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez  
MM. FABRE et LE-  
FRON, Libraires, et  
au Bureau du Journal, à  
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-  
MENT, quatre piastres  
pour l'année, cinq pias-  
tres, par la poste, pay-  
ables d'avance.

VOL. I.

MONTRÉAL, 7 MAI 1841.

No. 16.

## ALLOCUTION DU SOUVERAIN-PONTIFE.

L'allocution prononcée en latin par le Souverain-Pontife, dans le consistoire secret du 1er mars, a trait aux affaires religieuses de l'Espagne. Sa Sainteté rappelle d'abord qu'il y a cinq ans déjà elle a dû gémir, dans une semblable occasion solennelle, sur la condition douloureuse de la religion dans ce pays, et sur une multitude de décrets dirigés contre la catholicité. Mais ce langage paternel n'a pas été entendu ; loin de revenir à de meilleurs conseils, le gouvernement de Madrid n'a cessé d'affliger l'Eglise par de nouveaux outrages. Quoiqu'il ne se mêle pas une seule parole amère à l'expression de sa douleur, le tableau que trace le Saint-Père, à grands traits, restera dans l'histoire ecclésiastique comme un monument accusateur, dont la modération même fait ressortir avec plus d'autorité tous les malheurs et tous les crimes de la révolution espagnole.

Dans cette grande subversion, le Saint-Père, après de longues remontrances secrètes, proteste contre l'oppression dans laquelle est tenue la liberté ecclésiastique. Il atteste le ciel et la terre contre tout ce qui s'est fait, contre tout ce qui se fait, en Espagne, d'attentatoire à l'Eglise ; il se plaint de l'usurpation des laïques dans les affaires de la foi et dans les questions de doctrine ; il s'élève contre la violation de la dignité de son apostolat suprême dans la personne du vice-gérant de sa nonciature, et gémit de voir tous ces désordres, tous ces excès qui désolent l'Eglise. Mais il jette aussi un regard de consolation sur le zèle pastoral et les dignes leçons des archevêques et évêques d'Espagne, soit qu'ils aient pu demeurer dans leurs diocèses, soit que la violence les en ait séparés. Il accorde des éloges au nombreux clergé qui subit avec tant de

fidélité de si difficiles épreuves, et au peuple dont la grande majorité ne faillit point dans sa foi.

Cette allocution, si remarquable par son accent paternel, se termine par quelques paroles d'espérance, et par un appel aux plus beaux souvenirs de la terre religieuse d'Espagne. Voici ce document :

“Vénérables frères. Il y a cinq ans déjà que nous avons déploré, dans votre assemblée, la triste situation de la religion en Espagne, ainsi qu'un grand nombre d'empiétemens sur les droits de l'Eglise. Nous avons fait publier notre discours pour engager le gouvernement de Madrid à adopter des résolutions plus sages, ou du moins pour donner au monde une preuve authentique et solennelle de notre désapprobation apostolique de ces événemens. Depuis lors, nous nous étions abstenus d'autres plaintes plus graves et publiques, non parce qu'on a cessé en Espagne d'outrager l'Eglise, mais parce que nous avions remarqué que les réclimations des prélats de ce royaume avaient eu, à plusieurs reprises, un succès au moins partiel. C'est pourquoi nous continuâmes à protéger la cause de l'Eglise par des mesures plus douces. Nous avions l'espoir qu'avec le tems notre indulgence ouvrirait une voix plus facile, guérirait les maux d'Israël et rendrait aux choses saintes, sinon leur premier éclat, du moins un état digne et convenable ; mais les choses se sont passées tout autrement. En effet, le gouvernement de Madrid semble n'avoir puisé dans la cessation de la guerre civile et le rétablissement de la paix, qu'une nouvelle audace pour fouler aux pieds les droits sacrés de l'Eglise d'Espagne et du St.-Siège. C'est ainsi que les magistrats séculiers ont reçu l'ordre, par décret du 10 décembre 1840, de faire exécuter le décret de 1835, qui défend aux évêques, à certaines exceptions près, de nommer à des charges ecclésiastiques.

“Par décrets des 6 et 13 décembre 1840, on déclare que les ordonnances de suppressions de couvens d'hommes seront appliquées aux couvens des provinces soumises, qui jusqu'alors étaient demeurés intacts. On n'épargnait pas même les églises, car un décret du 9 décembre 1840 ordonne que toutes les églises des couvens seront vendues aux enchères publiques, à l'exception de celles où l'on célèbre encore le culte divin qui cependant ne peut être célébré dans ces églises, attendu qu'on leur a ravi tout ce qu'elles possédaient. A cela il faut ajouter le décret du 31 janvier 1841, concernant une loi à présenter aux prochaines cortès, portant que le clergé séculier, privé depuis long-tems d'une très-grande partie de ses revenus, sera dépouillé de toute possession de biens d'église et réduite, ainsi que le clergé régulier, à l'état mercenaire pour vivre d'un traitement précaire qui lui est promis par l'état.

« L'édit du 30 novembre 1840, qui a autorisé les émigrés, expatriés pendant la guerre civile, à rentrer dans leur patrie, montre de quel œil le chef du gouvernement espagnol considère le clergé. En effet, les ecclésiastiques sont exceptés du décret d'amnistie ; et cependant, c'est une chose connue que beaucoup d'ecclésiastiques recommandables par leur vertu et leur science ont été bannis, non parce qu'ils favorisaient la cause de l'autre parti, mais seulement parce qu'ils avaient défendu la cause de l'Eglise contre les empiétements du gouvernement. Mais, nous le disons avec douleur, il ne manque pas en Espagne de prêtres, quoi qu'en petit nombre, qui ont acquis la bienveillance du gouvernement de Madrid ; ce sont ceux qui, oubliant leur état et leur devoir, n'ont pas hésité à se lier avec le gouvernement pour l'oppression de l'Eglise, et qui, par ordre de ce même gouvernement, administrent les diocèses dont les évêques sont morts ou vivent dans l'exil. De ce nombre est un certain prêtre du chapitre métropolitain de Séville que le gouvernement avait depuis long-tems nommé évêque de Malaga, et qu'il avait fait élire vicaire capitulaire. Ce prêtre, étant plus tard suspecté d'hérésie pour certaines doctrines scandaleuses consignées dans ses prédications et ses écrits, fut accusé par le chapitre de Malaga devant le tribunal de l'archevêque de Séville. Le gouvernement acquiesça à la procédure ; ce prêtre fut exilé à Séville. Il en appela aux juges séculiers de la province et en obtint une si grande faveur, ainsi que des chefs du gouvernement, qu'on l'enleva au tribunal de l'archevêque sous prétexte de violence et d'incompétence, et on le réintégra dans l'administration de l'église de Malaga, en joignant au décret cette disposition dérisoire que cette réintégration ne préjudiciait pas à l'accusation d'hérésie.

« Notre cher fils Joseph Ramirez de Arellano, notre vice-nonce en Espagne, protesta contre cette vexation inouïe du droit canonique dans une question concernant la doctrine de l'église, par une note du 20 novembre de l'année dernière. Le même Ramirez de Arellano avait fait des représentations au gouvernement espagnol par notes des 5 et 17 du même mois, à raison de quelques juges au tribunal de la nonciature qu'un magistrat avait suspendus de leurs fonctions, ainsi qu'à raison de l'évêque de Cacerès et d'autres ecclésiastiques qu'on avait opprimés et chassés, et remplacés violemment par d'autres. Il avait également protesté contre la nouvelle division des paroisses de Madrid, faite par le pouvoir ; mais le gouvernement, loin de revenir sur ses empiétements, y persista. Les réclamations du vice-nonce l'avaient irrité, et notamment la dernière concernant le presbytère de Séville, et il se mit même à sévir contre notre vice-nonce.

“ Vous connaissez ces événemens par plusieurs rapports. Le gouvernement lui-même a publié des documens à cet égard, en sorte qu’il nous suffira de protester solennellement en quelques mots contre une pareille violence. Aussitôt que la régence eut reçu cette dernière réclamation, elle demanda au tribunal suprême séculier un avis sur toute cette affaire ; en même tems elle fit part au vice-nonce Ramirez qu’il eût à s’abstenir de toute communication avec elle. Vers la fin de décembre, ils décrétèrent, par le conseil de ce même tribunal, que Joseph Ramirez, notre fils chéri, cesserait ses fonctions de vice-nonce, et que le tribunal ecclésiastique d’appel, joint à la nonciature, cesserait également. En même tems, on demanda au tribunal suprême de donner promptement son avis sur la manière dont les sujets espagnols devraient agir à l’égard des affaires qui étaient du ressort du tribunal ecclésiastique, et sur la manière dont on pourrait obtenir les grâces et dispenses que la nonciature accordait, sans être obligé de recourir à la cour de Rome. Enfin, on ordonna que Ramirez serait privé de tous les revenus qu’il tirait de l’église ou du trésor d’Espagne, et serait conduit au delà des frontières, comme s’il avait blessé la dignité du gouvernement par des réclamations inconvenantes et indues. Tout cela fut exécuté par la force militaire, et le rapport publié sur cette affaire le 1 janvier, par le gouvernement lui-même, remplit de tristesse le cœur de tous les catholiques.

“ Nous croyons inutile de réfuter les assertions malveillantes que contient l’avis du tribunal suprême, approuvé par le gouvernement de Madrid ; néanmoins, il est évident que l’on n’a déployé une si grande sévérité contre Ramirez que pour détourner les autres de faire des représentations semblables. Vénérables frères, vous voyez par là quel avenir attend l’Eglise d’Espagne, si l’on ne permet même pas de réclamer dans les notes adressées au gouvernement contre ces empiétemens que le pouvoir séculier commet sur les droits de l’Eglise ; mais malheur à nous, si, en présence d’un pareil ébranlement des choses saintes, nous n’opposons pas à une oppression si dure de l’Eglise un mur pour la maison d’Israël, et si nous bornions nos soupirs à des réclamations secrètes. Nous sommes aussi stimulés par l’amour paternel que nous éprouvons pour le peuple catholique de l’Espagne qui, en tout tems, a bien mérité de l’Eglise et du Saint-Siège, et que nous voyons menacé dans sa religion, par suite des troubles survenus dans les affaires ecclésiastiques de ce royaume.”

## NOTICE SUR LA VIE DE M. J. G. ROQUE, V. G.

Mercredi, le 5 du courant, on célébrait dans l'église paroissiale de Montréal, le service anniversaire de feu M. Jacques-Guillaume Roque, décédé dans cette ville le 3 mai 1840, à l'âge de 79 ans, et dans sa 55<sup>e</sup> année de prêtrise. La vie de ce respectable vétéran du sanctuaire a droit ici à une mention particulière; c'est un tribut de reconnaissance payé à la mémoire et au mérite d'un homme, dont les œuvres et la vertu sont encore pour ainsi dire toutes palpitantes dans le souvenir de nos concitoyens, qui ont vu leur jeunesse se former si avantageusement sous ses soins. Voici les détails qu'on nous communique et qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

"Au sortir de la solitude de Saint Sulpice à Paris, M. J. G. Roque fut envoyé au séminaire d'Angers, dont il était directeur, lorsque la révolution vint l'arracher à ses modestes et utiles fonctions. Emprisonné, et ensuite déporté pour la foi, il fut accueilli avec une tendre bienveillance par l'illustre et pieux évêque d'Orense en Espagne. Ce saint prélat honora M. Roque de la confiance la plus entière, et ne vit qu'avec regret son départ pour le Canada, en 1796. Feu M. Duclaux, sous lequel était M. Roque au séminaire d'Angers, répétait avec complaisance que cet ecclésiastique était un saint. Sa vie au Canada est bien propre à justifier cette parole. Chargé pendant dix ans de la direction des religieuses de l'Hôtel-Dieu, et de l'exercice du saint ministère à la paroisse, il se fit vénérer de tous pour sa piété, sa prudence, son zèle, la clarté de ses instructions, la solidité et l'étendue de ses connaissances.

En 1806, il fut chargé de la direction du collège ou petit séminaire jusqu'en 1828. Pendant ces vingt-deux années, sa vigilance, son activité, ses mortifications habituelles, son talent pour gagner l'affection de ses élèves et pour les former aux sciences et à la vertu, son amour des règles, montrèrent en lui un prêtre rempli de l'esprit de son état. Il aimait tous ses élèves comme ses enfans. Pendant trente-quatre ans, il exerça les fonctions de grand-vicaire: aucune parole de plainte n'a été prononcée contre lui. Les évêques, le clergé et tous les fidèles étaient unanimes dans leur confiance et leur respect. Depuis que son âge et de fréquentes attaques l'eurent forcé à quitter la direction du collège, il s'occupa durant plusieurs années de diriger les Sœurs de la congrégation, et se livra au ministère de la paroisse avec sa piété et ses succès ordinaires. Jusqu'à la fin de sa vie, le premier à tous les exercices, il refusait toute espèce de soins exceptionnels. La messe, le bréviaire, la confession, la visite du saint sacrement absorbaient tous ses momens. Il célébra le saint sacrifice le jeudi, récita les trois premières heures du bréviaire le vendredi matin, reçut les derniers sacremens le soir du même jour, et s'endormit dans le Seigneur le dimanche 3 mai pendant la grand'messe. Durant ses attaques et vers ses derniers momens, il répé-

taut d'une manière très-intelligible la strophe *Maria mater gratia*. M. Jévéque le visita le samedi, lui recommanda sa personne et son diocèse, et le visita de nouveau après sa mort.

“ Les élèves de M. Roque décidèrent unanimement qu'ils porteraient le deuil pendant un mois.”

—❖—  
C O U R S

DE

LITTÉRATURE SACRÉE OU BIBLIQUE.

—o—  
CHAPITRE IV.

§ 1er.—*De la Poésie Hébraïque en général.*

La poésie des Hébreux est métrique. Les vers dont elle se compose ont deux propriétés : la première, c'est qu'ils diffèrent de longueur et qu'ils varient de six à douze syllabes ; la seconde, c'est que la fin de ces vers concourt presque toujours avec la division des divers membres de la phrase.

La mesure réelle des vers, c'est-à-dire leur rythme et leur prosodie, nous sont totalement inconnus, comme l'ancienne prononciation de l'hébreu. Cependant, en les considérant par groupes, on peut en distinguer la conformation. Elle consiste en ce que la phrase entière se divise en un certain nombre de parties à peu près égales, et que chacune de ces divisions forme un vers entier. C'est à la faveur de cette forme particulière de composition que nos versions littérales des poètes hébreux, quoique écrites en prose, conservent un tour poétique, tandis qu'on arriverait à un résultat tout opposé, en traduisant les poètes grecs ou latins de la même manière.

Les poètes hébreux faisaient usage d'une sorte de mécanisme qui semble avoir été principalement inventé pour le soulagement de la mémoire. Avaient-ils à retracer des choses incohérentes, des pensées détachées, et qui, par la nature ou la disposition du sujet, n'avaient aucune liaison entre elles ; ils suivaient alors l'ordre de l'alphabet dans la lettre initiale de chaque verset ou strophe. Il existe encore aujourd'hui dans les poésies sacrées beaucoup d'exemples de cette pratique, v. g. les Lamentations de Jérémie, à l'exception du dernier chapitre.

Le mot de *poésie* renfermait étymologiquement chez les Hébreux trois idées principales : celle d'une forme sentencieuse ou coupée, celle d'un langage figuré, enfin celle d'une élocution élevée ; idées qui ne sont rendues qu'imparfaitement par le mot usité de *parabole*, ou *style parabolique*.

La forme sentencieuse domine dans toute la poésie hébraïque. Le poète énonce d'abord brièvement sa pensée, sans la développer, sans

l'accompagner d'aucune épithète. S'il veut l'embellir, il la répète, la varie, l'étend et renferme dans la même période ou la même idée, ou une idée correspondante, ou une idée opposée. Telles sont les trois formes que les poètes hébreux emploient le plus souvent. Ils disposent leurs phrases deux à deux, leur donnent à peu près la même étendue en faisant symétriser les pensées et les mots.

Les figures les plus usitées dans la poésie hébraïque, sont la métaphore, l'allégorie, la comparaison et la prosopopée. Ce sont aussi celles qui sont plus exactement renfermées dans l'idée du style parabolique.

Il n'est rien de plus ordinaire, dans toutes les langues, que d'exprimer le bonheur par l'idée de lumière, et le malheur par celle de ténèbres; mais les Hébreux emploient ces métaphores presque partout où le sujet le demande, ou seulement le permet.

Isaïe, pour promettre au peuple de Dieu le renouvellement de ses prérogatives, l'assurance d'un bonheur sans bornes, dira (xxx, 26) :

La lumière de la lune égalera celle du soleil à son midi ;

Les rayons du soleil auront l'éclat de sept jours,

Lorsque le Seigneur aura guéri la blessure de son peuple.

Ce n'est point encore assez; écoutons ce qu'il dit ailleurs (lx, 19-20) :

Tu n'auras plus de soleil pour t'éclairer,

Et la lune ne brillera plus pour toi pendant la nuit ;

Mais le Seigneur deviendra lui-même ta lumière éternelle,

Et ton Dieu sera ta gloire.

Ton soleil ne se couchera plus,

Et la lune ne disparaîtra plus à tes yeux ;

Parce que le Seigneur te servira de flambeau sans fin,

Et que les jours de ton deuil s'évanouiront.

Voici de quelles images, au contraire, un autre prophète, Ezéchiel, menace du plus affreux désastre l'orgueilleux monarque d'Égypte (xxxii) :

Lorsque je t'éteindrai, je voilerai les cieux,

J'obscurcirai leurs étoiles,

J'envelopperai le soleil d'un nuage,

Et la lune n'enverra plus sa lumière.

Je couvrirai de deuil, à cause de toi, tous les corps lumineux,

Et je répandrai les ténèbres sur la terre, dit le Seigneur.

Enfin, le Liban et le Carmel fournissaient des images physiques qui sont exclusivement propres aux Hébreux. Le premier, remarquable par la hauteur et par la magnificence de ses cèdres, offrait un symbole aussi juste qu'expressif de la force et de la majesté. Le se-

cond, fertile et couvert de vignes, d'oliviers, d'arbres fruitiers de toute espèce, présentait une image frappante de la fécondité, de la beauté et de la grâce la plus aimable. De là, par une métonymie pleine de hardiesse, le Liban désigne, tantôt le peuple d'Israël ou l'Eglise, tantôt Jérusalem ou son temple, tantôt le roi d'Assyrie et son armée, enfin ce qui dans tout sujet se fait remarquer par sa grandeur, sa noblesse et son élévation ; et de même tout ce qui possède fertilité, richesse, beauté singulière, reçoit le nom du Carmel.

(A CONTINUER.)



## MISSIONS CATHOLIQUES.

—o—  
EN ASIE.

(Conclusion.)

III. ASIE ORIENTALE.—A mesure qu'on avance vers cet Orient mystérieux, d'où semble sortir la lumière, les ténèbres morales deviennent plus profondes. Tandis que les Missions du Levant rencontrent sur leur chemin les sectes chrétiennes, sœurs égarées ; ou l'infidélité musulmane, qui au milieu de ses aberrations tient encore au christianisme par tant d'emprunts et de souvenirs ; tandis que les églises de l'Inde se trouvent en face de l'idolâtrie, mais contournée et comme intimidée par la présence de ses maîtres étrangers ; elle triomphe seule et sans obstacle dans ces immenses régions, qui s'étendent du pied de l'Himalaya jusqu'au bord de l'Océan-Pacifique. Elle s'y est en quelque sorte ramassée sous sa forme la plus compacte et la plus énergique, c'est-à-dire le Bouddhisme ; elle y a son expression sociale la plus complète dans les lois et les mœurs de trois grands empires : l'Annam, la Chine et le Japon. Là se réalise dans toute son horreur cet esclavage du démon qui pèse sur l'antiquité païenne, et que nos modernes intelligences ne sauraient imaginer. Là, quand la Foi catholique franchit les frontières interdites, s'engage sous des proportions gigantesques le combat incessant du bien et du mal. Depuis trois siècles les jours de Néron et de Dioclétien se renouvellent aux extrémités du monde ; les bûchers japonais ne s'éteignent que pour faire place aux échafauds de la Corée et du Tong-King, comme afin de donner un enseignement à l'Europe et de répondre à ceux, qui depuis trois siècles vont répétant de toutes parts que le catholicisme a fait son temps et que l'Eglise est morte. Car si le sang de l'Eglise est intarissable, il faut bien conclure que sa vie doit l'être aussi, et c'est la plus belle preuve de son immortalité que de pouvoir mourir toujours.

L'Indo-Chine compte cinq vicariats apostoliques. Les deux premiers se trouvent encore sous le canon anglais qui domine l'empire birman et la péninsule de Malacca ; aussi les émissaires biblistes y ont-ils de nombreux établissements. Les trois autres embrassent dans leur circonscription la monarchie annamite, et le protestantisme s'arrête où la persécution commence.

Enfin, et puisque nous nous arrêtons à ces lointains rivages du haut desquels se découvre l'Archipel Japonais, nous rappellerons que les sueurs de saint François Xavier n'ont pas cessé d'y être fécondes, et qu'en dépit du fer et du feu, au milieu des ruines des villes incendiées par l'extermination, en présence même des crucifix encore étendus sur le débarcadère des ports pour y être foulés par les marchands, le catholicisme paraît s'être conservé à l'état d'association secrète. Bientôt peut-être le sacerdoce européen y reparaitra pour souffler sur les cendres et pour ressusciter les glorieuses églises de Jedo et de Nagan-Saki.

Total pour l'Asie orientale, 15 év. 6 coadj. 350 p. 752,000 cath.



#### LA TERRE SAINTE.

[Quoique nous ayons déjà donné à nos lecteurs quelques articles sur cette terre de merveilles et de souvenirs, nous aimons à croire qu'ils liront encore, avec plaisir, les réflexions suivantes qu'un ami a bien voulu nous communiquer.]

Berceau du premier homme, tombeau de l'Homme-Dieu, tour-à-tour brillante de gloire et de bonheur, couverte de deuil et d'ignominie, la TERRE SAINTE, malgré l'état d'abjection et d'obscurité où nous la voyons de nos jours, conserve un caractère de grandeur et de majesté qui nous ravit tant par les riants souvenirs qu'elle présente à l'esprit, que par les mystères ineffables qu'elle a vus opérer dans son sein. C'est là que l'homme sorti du néant, se reposa pour la première fois sous les palmiers d'Eden ; c'est là que ce roi de la création voyait les bêtes de la forêt se jouer autour de lui et lui demander, en s'inclinant, le nom qu'elles porteraient au désert. Eve cueille le fruit de l'arbre de la mort, l'homme est déchu de ses droits et condamné à un malheur éternel ; l'enfer a tressailli d'espérance et de joie. Cependant le Messie est promis ; cette femme séduite par l'ange de l'abîme sera l'instrument dont Dieu se servira pour racheter l'homme déchu.

C'est dans cette terre chérie, c'est à Bethléem, que naît le Sauveur du monde ; c'est là qu'il vit ignoré pendant trente ans ; c'est de-là qu'il sort pour prêcher son Evangile aux nations et pour accomplir le grand sacrifice qui faisait l'objet de sa mission.

Tantôt florissante sous les régnes heureux de David et de Salomon, tantôt déserte et désolée pendant la captivité de Babyïone, Jérusalem s'avance vers sa ruine.

Elle persécute le Messie qu'elle attendait depuis tant de siècles, elle le rassasie d'opprobres, elle le voit expirer au sommet du Golgotha! . . . : Qui pourrait redire toutes les révolutions qu'elle a subies depuis cette époque fatale! Déchirée par les factions, opprimée par les puissances étrangères, elle a vu tour-à-tour et l'aigle romaine, et la tente de l'Arabe, et l'étendard de la Croix, et les escadrons des Turcs s'asseoir triomphans sur ses ruines sanglantes.

Réduite aujourd'hui à un état de servitude et d'anéantissement, elle attire encore les regards de tous les peuples. Le genre humain semble être attiré par un attrait invincible vers cette terre que foule en paix le pied de l'infidèle. Le pèlerin fatigué, assis sous le palmier stérile de la vallée fumante encore de la cèdré de Jéhova, contemple ces murs désolés, ce sol aride, ces huttes semblables, de loin, à des sépulcres blanchis, et se reportant aux jours glorieux du Roi prophète, surpris, il s'écrie : " Comment cette ville autrefois pleine de peuple est-elle maintenant assise dans la solitude ? Comment les pierres du Sanctuaire ont-elles été dispersées ? . . ." Une voix s'élève de la montagne : " Regarde ; c'est ici que Jérusalem a contemplé d'un œil sec son Sauveur expirant sur un bois infâme. Depuis ce jour lugubre, elle pleure son malheur dans le silence et la solitude ; ses rues sont désertes, elle paraît muette de terreur, et on dirait qu'elle n'a osé rompre le silence depuis le jour où elle a entendu l'éternel. "

Dans la Terre Sainte, chaque mont, chaque colline semble encore retentir des voix du Rédempteur ou des accents d'un prophète. Ici, Jésus, du haut d'une barque, prêchait à la multitude accourue sur ses pas ; là, il expliquait à ses Apôtres ce qu'il ne disait aux autres qu'en paraboles. Ici Jérémie, sur sa lyre plaintive, prédisait à Jérusalem florissante ses malheurs et sa ruine. David gravait sur cette pierre les mots de sa douleur et de son repentir, et ces ruines séculaires qui ont vu passer devant elles des peuples et des générations, semblent encore murmurer les accents de la harpe de sa pénitence. Tout est merveille dans cette terre de miracles ; tout s'y rapproche, tout s'y confond. C'est là que, selon la divine écriture, le fils de l'homme doit descendre sur les nuées du ciel pour juger les mortels assemblés dans la vallée de Josaphat ; c'est là qu'il paraîtra avec autant de gloire qu'il y a essuyé d'ignominies, avec autant de puissance qu'il avait paru faible et méprisable aux yeux des enfans d'Israël.



DÉPART DES MISSIONNAIRES.—Pendant que la libre navigation sur nos fleuves renouvelle partout l'activité du commerce et de l'industrie, nous voyons aussi les zélés ministres de la Religion s'empressez de courir là où les appelle l'œuvre du salut des âmes. Samedi dernier, nous étions témoin du courage avec lequel l'intépide missionnaire M. Darveau s'embarquait sur une frêle nacelle pour franchir un espace de plus de sept cents lieues. Ce jeune prêtre va consumer, lui aussi, ses forces et ses talens, au milieu des tribus sauvages que la grâce amène tous les jours à la connaissance de la foi, dans l'intéressante mission du Nord-ouest. Dans quelques jours, d'autres ouvriers évangéliques partiront également pour aller continuer la promulgation de la bonne nouvelle chez des peuplades arrachées depuis peu à l'idolâtrie. M. Moreau, remontant l'Ottawa, ira instruire les sauvages des Lacs *Temiscaming*, *Abbitibi*, etc. M. Payment visitera les postes de Warmontashingen, Kiken-dache, etc., qui forment la mission si prospère du St. Maurice.

Tandis que ceux-là travailleront au loin, d'autres cultiveront, sur les confins plus rapprochés de ces diocèses, des populations mixtes que le manque de prêtres privé des secours réguliers de la Religion. En un mot, il y a, à cette époque, un empressement et un zèle qui promettent les plus consolans succès pour le catholicisme en ces différentes parties du Canada. Si donc on doit s'affliger de quelques défections arrivées parmi des âmes faibles ou dégradées par les passions, que la calomnie et l'argent ont pu acheter pour un temps ; on peut se flatter que ce revers, qui ne servira qu'à affermir les bons, sera amplement dédommagé par les conquêtes abondantes, obtenues au sein de l'infidélité et dans les rangs du protestantisme ; en faveur de ces âmes d'élite et de bénédiction qui reviennent, tous les jours, à l'Eglise Apostolique et Romaine. En vérité, la foi catholique croît rapidement, bien loin de diminuer. C'est d'ailleurs ce que constatent pour nous les rapports annuels sur les missions des diocèses de Québec et de Montréal, secourues par l'association de la Propagation de la Foi. Le dernier cahier, que l'on vient de nous adresser de Québec, en est une nouvelle preuve. Il faut lire ces pages édifiantes pour comprendre encore mieux combien sont belles et glorieuses les œuvres des missionnaires catholiques, en ce pays tout autant que dans les autres parties de l'univers.

#### AFFAIRES DE LA SUISSE.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE, ADRESSÉE A L'Univers.)

La majorité protestante du canton d'Argovie continue d'opprimer

de la manière la plus révoltante les catholiques de ce canton. Avant d'entrer dans quelques détails à cet égard, récapitulons les faits.

Lors de la révision de la constitution, révision qui a été faite non par une *constituante*, mais par le *grand conseil* ; la parité ou l'*égalité des deux droits, des deux religions* a été détruite ; et le projet de la constitution révisée a été adopté par la majorité du peuple qui est protestante (il y a 90,000 protestants et 70,000 catholiques dans le canton d'Argovie) et rejeté par la minorité catholique. Le nouveau gouvernement voulant faire prévaloir le principe du *vote par têtes* et introduire la nouvelle constitution, la population catholique, qui se trouvait lésée dans ses droits, s'y opposa, et lorsque le gouvernement voulut faire arrêter les chefs catholiques, les populations des environs du couvent de Muri coururent aux armes. Le gouvernement s'appuyant sur l'ancien pacte fédératif, appela à son secours les trois cantons protestants voisins, et opprima par la force des armes (avec 12,000 hommes) le baillage libre de Baden et le Frickthal, qui sont catholiques. Persistant dans la voie de l'arbitraire, il profita de l'occasion pour dissoudre, par un décret du grand-conseil mal motivé, les couvens de l'Argovie. Plusieurs cantons ont appelé à une diète extraordinaire de cette violation du pacte fédéral. Le grand-conseil de Neuchâtel, celui de Fribourg, se sont joints à ceux d'Uri, d'Unterwalden, de Schwitz, du Valais, de Zug, de Lucerne et à l'abbé Célestin de Notre-Dame-des-Ermîtes, en sa qualité de général des bénédictins de la Suisse, pour protester contre la destruction des couvens dans le canton d'Argovie et de-mander la révocation du décret du grand-conseil de ce canton.

Malgré ces énergiques protestations, le gouvernement d'Argovie continue avec acharnement son œuvre de destruction. Il a fait enlever et transporter à Aarau, pour y être vendus à l'encan, tous les meubles, et tous les objets d'art des couvens. Beaucoup de choses précieuses, dit-on, ne parviennent pas même à cette destination et passent pour avoir été perdus. On va faire procéder avec un vandalisme inqualifiable à la vente des magnifiques peintures sur verre des couvens de Wettingen et de Muri ; les revendeurs, les antiquaires se sont déjà rendus sur les lieux, semblables aux oiseaux de proie attirés par les cadavres.

Soit cupidité, soit crainte de voir sa proie lui échapper, le gouvernement veut vendre les livres, les objets d'art qui se trouvent dans les couvens. Ne vaudrait-il pas mieux s'en servir pour fonder un musée, une bibliothèque cantonale, que de les livrer ainsi au pillage ? Mais la destruction est la jouissance la plus grande du radicalisme. Il sait bien que l'avenir ne lui appartient pas, semblable au prodigue, il veut jouir du présent.

La destruction des couvens de l'Argovie est l'œuvre de la haine

que leur ont voué les radicaux. Pour justifier la série de vexations et d'injustices dont les couvens ont été victimes depuis dix ans, les radicaux les ont accusés d'être des repaires des complots, de menées sourdes et d'insurrection. Ces calomnies ont été facilement accueillies par les radicaux protestans.

Le grand conseil, pour se faire pardonner par les catholiques la destruction des couvens, a fait affecter aux établissemens des pauvres et aux écoles des cent vingt communes catholiques *un million* provenant du butin des couvens, évalué à *dix millions*. Cette mesure qui, au premier coup-d'œil, paraît empreinte d'un caractère de justice, n'est, dans le fond qu'une tentative pour corrompre l'opinion publique et nullement une marque de bienveillance pour les catholiques. Les véritables dispositions du gouvernement pour les catholiques se montrent dans les troupes des cantons protestans qu'on a fait venir, dans le décret d'amnistie qui ne respire que vengeance, et dans la renonciation aux droits les plus sacrés qu'on a arrachée de force aux communes catholiques. D'ailleurs ce qu'il y a de plus clair dans toute cette conduite du gouvernement, c'est que les biens des couvens qui, selon l'intention des donateurs, sont la propriété exclusive des catholiques, tentent la cupidité des protestans, qui emploient la force pour se les partager.

### LES TURCS S'HUMANISENT.

Les négocians francs résident à Constantinople ont organisé dans cette ville, un bureau de charité auquel ils ont formé le projet de joindre un hôpital. Déjà même l'exécution en est commencée. Pour faire face à la dépense de cette entreprise, le conseil a chargé un religieux conventuel, le P. Philippe Nicolas, de parcourir l'Europe et d'exciter les âmes charitables qui s'intéressent à l'avenir de la religion en Orient, à lui venir en aide et à lui procurer des aumônes. Après avoir parcouru la Hongrie, l'Autriche et la Bavière, où il recueillit les marques d'une efficace bienveillance, le P. Philippe vient d'arriver à Paris, d'où il se rendra ensuite en Italie. Il est porteur de lettres très-favorables, tant de la part de M. Hillereau, archevêque de Petra et vicaire apostolique du patriarcat de Constantinople, que de la part du P. Joseph Thomassi, vice-préfet et commissaire provincial. M. le comte de Pontois, ambassadeur français près la sublime-Porte, a promis des lettres de recommandation, et l'on ne doute pas qu'elles ne soient pleines d'intérêt pour l'œuvre dont il s'agit, et au développement de laquelle servent les obstacles même.

Afin de commencer à bâtir sur le terrain acheté, il fallait une permission du sultan. En la lui demandant, on lui insinua, par le canal de son ministre Reschid-Pacha, que les souverains de l'Europe s'in-

téressaient à cet établissement, et qu'il se ferait honneur en y contribuant lui-même. Aussitôt il ordonna de verser une somme de 10,000 piastres. C'est là un bel exemple donné, et le premier sans doute en ce genre depuis l'établissement des Turcs à Constantinople. Les sultans avaient bien accordé de pareilles faveurs à des chrétiens *rayas*, mais aujourd'hui il s'agit d'un établissement *franc* qui sera sous la protection de la France. Au surplus la sanction du grand-seigneur met à l'abri de petites vexations de la part d'employés subalternes.

Un Hôpital, fondé à Constantinople par la religion et desservi par les sœurs de la charité, sera un fait d'une grande portée pour l'avenir des peuples orientaux, et le succès d'une telle entreprise encouragera le zèle des hommes de foi qui l'ont tentée.

---

### NOUVELLES DIVERSES.

---

ROME.—Une lettre de Rome, citée par plusieurs journaux de France, mentionne que Christine, l'ex-régente d'Espagne, se présenta, le mercredi des Cendres, à la chapelle Pauline, au Vatican, où, ayant fait appeler le pape, elle lui déclara qu'émue, et voulant mettre un terme au trouble de sa conscience, elle venait se jeter à ses pieds pour abjurer tant d'erreurs et se faire pardonner les maux qu'elle avait causés à l'Eglise d'Espagne.

“ Le Saint-Père, ajoute la correspondance, ne put retenir ses larmes ; il fit appeler deux cardinaux et six grands dignitaires du Vatican, pour recevoir en leur présence la confession publique de la reine ; et, après l'avoir absoute de toutes les censures par elle encourues, le Saint-Père voulut que cette déclaration fût écrite et signée par Christine même, ce qui fut fait et déposé aux archives. ”

ESPAGNE.—L'Eglise d'Espagne voit ses prélats descendre dans la tombe, et ne voit personne monter sur leurs sièges pour les remplacer. Depuis la mort de M. l'archevêque de Burgos, cette Eglise a eu à déplorer la perte des évêques d'Orense et de Murcie. Au mois de janvier dernier, l'évêque de Guença, M. Jacinto Rodriguez Rico, vient encore de lui être enlevé. C'était un prélat vertueux, zélé, qui avait une grande réputation de piété, et qui jouissait de l'estime de tous ses diocésains. Aussi a-t-il été universellement regretté. Cette mort a été signalée par une circonstance remarquable. Le corps du prélat demeura dans son état naturel, conservant toute sa flexibilité. Le teint coloré du visage ne changea point, et quoique le corps eût été longtemps exposé, il n'exhalait aucune mauvaise odeur. Ce phénomène assez

extraordinaire attira l'attention des hommes de l'art et des autorités elles-mêmes. Au moment de descendre la dépouille mortelle du prélat dans le caveau, on crut qu'il était encore vivant. On le reporta à l'évêché. Mais tous les expédiens, auxquels on eut recours, démontrèrent qu'il était réellement mort, et que seulement son corps ne présentait aucun des symptômes qui s'observent en cette circonstance. Nous tirons ces détails de l'*Ami de la Religion*.

FRANCE.—Le projet de loi sur l'instruction secondaire en France a excité de vives réclamations de la part de tous les évêques du royaume. Cette loi paraît attirer aussi la désapprobation de la généralité des hommes religieux, en même temps qu'elle blesse les droits des pères de familles. Le monopole universitaire ne serait guère plus nuisible à la liberté d'enseignement, que le serait cette nouvelle servitude morale rédigée par Mr. Villemain. Nous aurons occasion de fournir des documens sur cette question catholique, dans notre prochain numéro.

---

V A R I É T É S .

---

PUITS ARTÉSIEN.—Le succès du puits artésien entrepris à l'abbattoir de Grenelle fixe au plus haut degré l'attention des savants et la curiosité du public. C'est en effet quelque chose de remarquable, que cette immense colonne d'eau chaude jaillissant d'une profondeur de 1,700 pieds ! Quelle est la force puissante qui fait remonter ce torrent souterrain ? D'où nous vient cette eau que la sonde a été chercher à une si grande profondeur ? Qui lui donne cette température de 28 degrés pendant que le thermomètre placé à la surface descend à zéro ? Ce sont là de grandes questions et que cependant la science permet de résoudre en termes satisfaisants.

Le travail d'un puits artésien a pour but de découvrir au moyen de la sonde un courant ou plutôt un étage d'eau souterraine, susceptible de reprendre un niveau supérieur au sol. Ces eaux ne circulent pas dans la terre à la manière des fleuves ; ce sont, en général, des infiltrations imprégnant et traversant les couches qui séparent presque toujours les terrains de différentes formations.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que ces nappes souterraines soient de peu d'étendue ; elles peuvent avoir 100 lieues et plus ; de telle sorte que l'origine des eaux d'un puits artésien peut être fort éloignée de l'endroit où il est établi.

---

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, PÈRE DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL :  
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLENGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.